

## biostimulation

### Mode d'emploi Symbac

Engrais microbien à base de *Bacillus amyloliquefaciens* pour stimuler la croissance et renforcer les plantes.

Unité: 0,5 l

**Mode d'action:** Les bactéries *B. amyloliquefaciens* présentes à l'état naturel dans les sols vivent en symbiose avec les plantes traitées. Elles métabolisent une partie des exsudats racinaires des plantes et libèrent en contrepartie des phytohormones qui sont absorbées par les racines. Par ailleurs, le développement racinaire et l'absorption des nutriments sont stimulés et les microorganismes nuisibles sont supplantés.

#### Dose d'application

- **Arrosage, pulvérisation, système d'irrigation:** 0,5 – 1 l/ha
- **Traitement des semences:** 200 – 500 ml sur les semences pour 1 ha

#### Dosage et période d'utilisation

- **Pommes de terre:** 0,5 – 1 l/ha  
Le mode d'application le plus simple consiste à pulvériser directement les pommes de terre qui tombent dans les sillons à l'aide d'un équipement de pulvérisation approprié. Si l'on ne dispose pas d'une telle planteuse, les plants de pommes de terre peuvent également être traités au préalable dans les plateaux de prégermination ou au moment de remplir la planteuse, par ex. avec un pulvérisateur à dos.
- **Légumes / herbes aromatiques / baies / plantes ornementales / pelouses et plantes ligneuses**
  - Stratégie d'application idéale
    1. Traitement lors du semis (traitement des semences ou arrosage)
    2. Traitement des jeunes plants (arrosage ou immersion)
    3. Traitement après la plantation (arrosage ou pulvérisation)
    4. Traitement via le système d'irrigation (si la culture est de longue durée, répéter le traitement après 4 – 6 semaines)
  - Application par pulvérisation  
L'application est réalisée avec un pulvérisateur agricole ou, pour les petites surfaces, avec un pulvérisateur à dos. La zone traitée doit être arrosée après l'application afin que la bouillie atteigne la zone racinaire.
  - Application par arrosage  
Mélanger 4 ml de Symbac dans 10 l d'eau et appliquer la bouillie d'arrosage sur la surface à traiter. Selon le type de sol, 1 à 3 l de bouillie d'arrosage / m<sup>2</sup> sont nécessaires pour assurer une répartition homogène. La quantité d'eau peut être adaptée aux conditions respectives. Toutefois, la dose d'utilisation de Symbac par unité de surface doit être respectée. La bouillie d'arrosage peut être appliquée à l'aide d'un arrosoir ou d'une lance d'arrosage fixée sur le tuyau.

- Systèmes d'irrigation  
Introduire la quantité souhaitée de Symbac dans le système à l'aide d'un dispositif approprié. Pour que les bactéries atteignent effectivement la zone racinaire, la quantité d'eau nécessaire doit être calculée pour chaque système d'irrigation.
- **Céréales / maïs / diverses semences**  
100 – 500 ml sur les semences pour 1 ha  
En fonction de la taille des graines ou de la quantité de semence, mélanger Symbac avec un peu d'eau, pulvériser la semence et bien mélanger. Les semences grossières absorbent rapidement l'humidité et n'ont pas besoin d'être spécialement séchées (un traitement dans la trémie est possible). Les graines fines de légumes doivent être étalées et séchées après le traitement.

**Miscibilité:** Non miscible avec les produits phytosanitaires bactéricides.

**Stockage:** Conserver dans un endroit frais et sombre. Éviter les températures supérieures à 25 °C. Protéger de la lumière directe du soleil. Le produit peut être conservé à température ambiante pendant au moins 2 ans.

**Admis en agriculture biologique en Suisse selon la liste des intrants du FiBL.**